



Métiers
du Sanitaire
& Social

Se former

en région

Bretagne

Notre mission ?

Accompagner le
développement
de vos
compétences



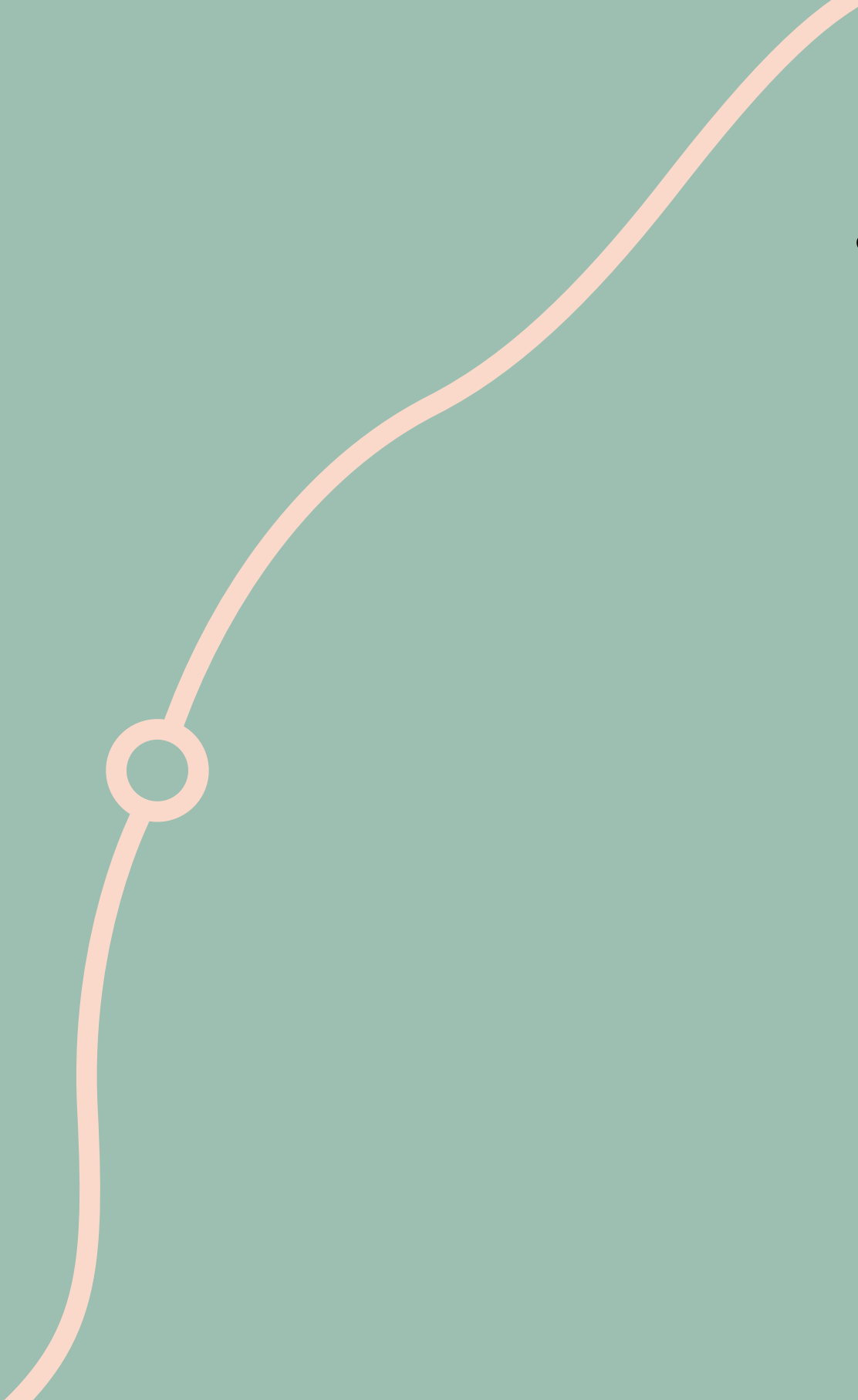
Avec plus de 110 000 stagiaires de la formation professionnelle formés chaque année, 21 000 apprenants en formation diplômantes et certifiantes et plus de 3 000 apprentis, nous sommes un acteur majeur dans le monde de la formation professionnelle des secteurs sanitaire, social et médico-social mais aussi dans le domaine de la santé sécurité au travail.

Nous proposons des actions de formations dans plus de 60 sites, répartis en métropole et en outre-mer. Au plus près des besoins de chaque territoire, nous considérons la formation comme un facteur d'ancrage territorial. Notre accompagnement centré sur les besoins des personnes contribue notamment à leur insertion dans l'emploi, mais également sur le territoire. Nos actions de formations, pensées comme de véritables parcours professionnalisant, cherchent à répondre à ces enjeux, tout comme ceux de l'attractivité sur le territoire.

Nos parcours concourent au développement des compétences requises aujourd'hui, et de façon durable en anticipant celles qui seront indispensables demain.

L'objectif de Croix-Rouge Compétence est clair : suivre les professionnels tout au long de leur carrière, en leur offrant des parcours de formation adaptés à leurs besoins et à leurs aspirations et ce au plus près des territoires. Qu'il s'agisse d'actualiser des compétences existantes, d'en acquérir de nouvelles ou de se réorienter professionnellement, nous sommes là pour soutenir chaque individu dans son développement professionnel. Nos méthodes pédagogiques diversifiées permettent l'accompagnement des changements et animent notre vision de la formation.

Marie-Luce Rouxel
Directrice nationale
Croix-Rouge Compétence

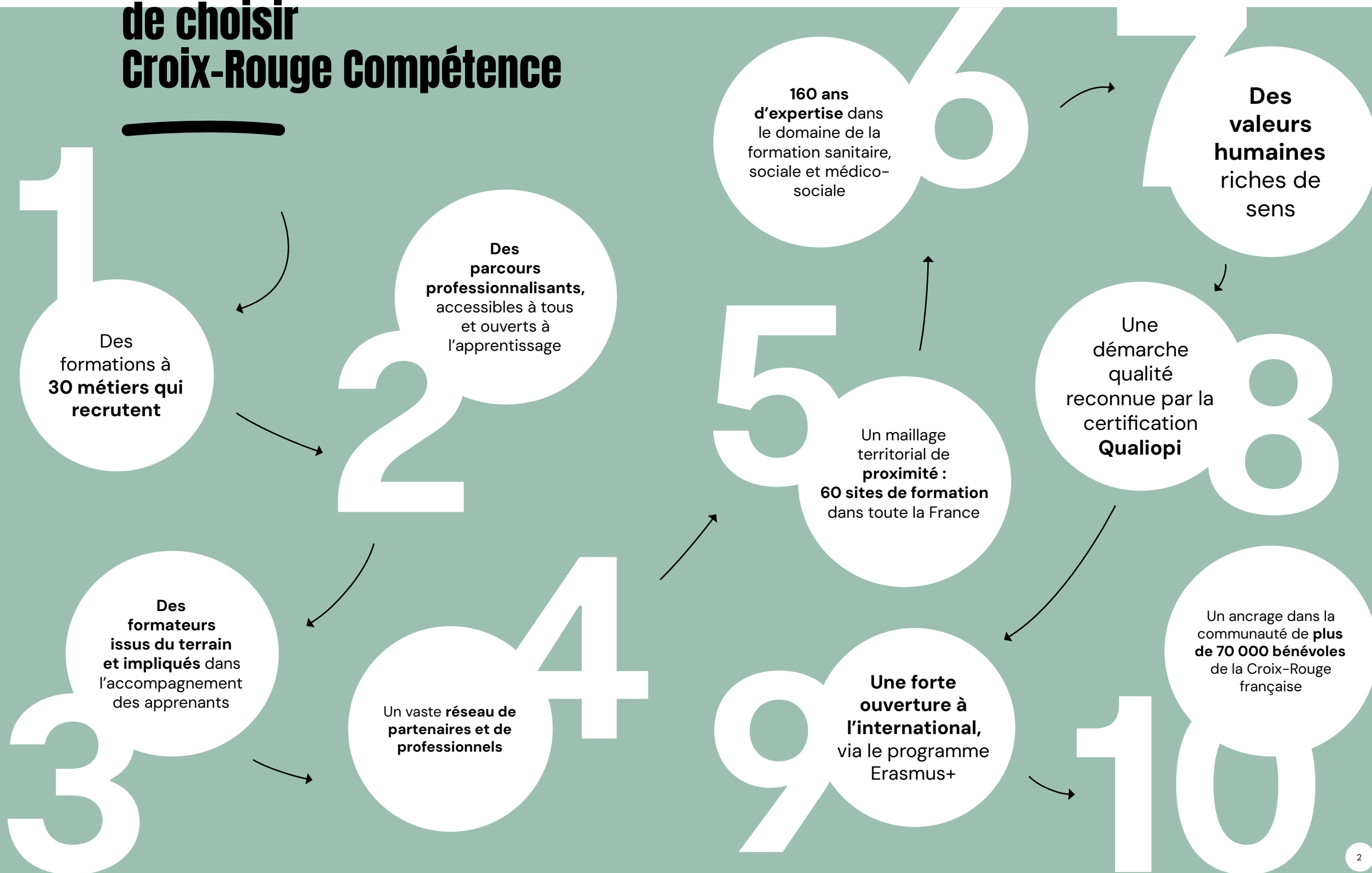


Sommaire

- 02. 10 bonnes raisons de choisir Croix-Rouge Compétence
- 04. Des formations partout en France
- 06. Des parcours sur-mesure
- 08. Les atouts de nos instituts en région
- 10. Accompagnement à la réussite
- 12. Notre offre de préqualification
- 14. L'apprentissage chez Croix-Rouge Compétence
- 16. L'ouverture internationale au cœur de nos activités
- 18. Nos formations courtes
- 22. Ils nous font confiance
- 26. Engagés à vos côtés
- 28. Vous former au plus près de chez vous
- 32. Nos formations



10 bonnes raisons de choisir Croix-Rouge Compétence



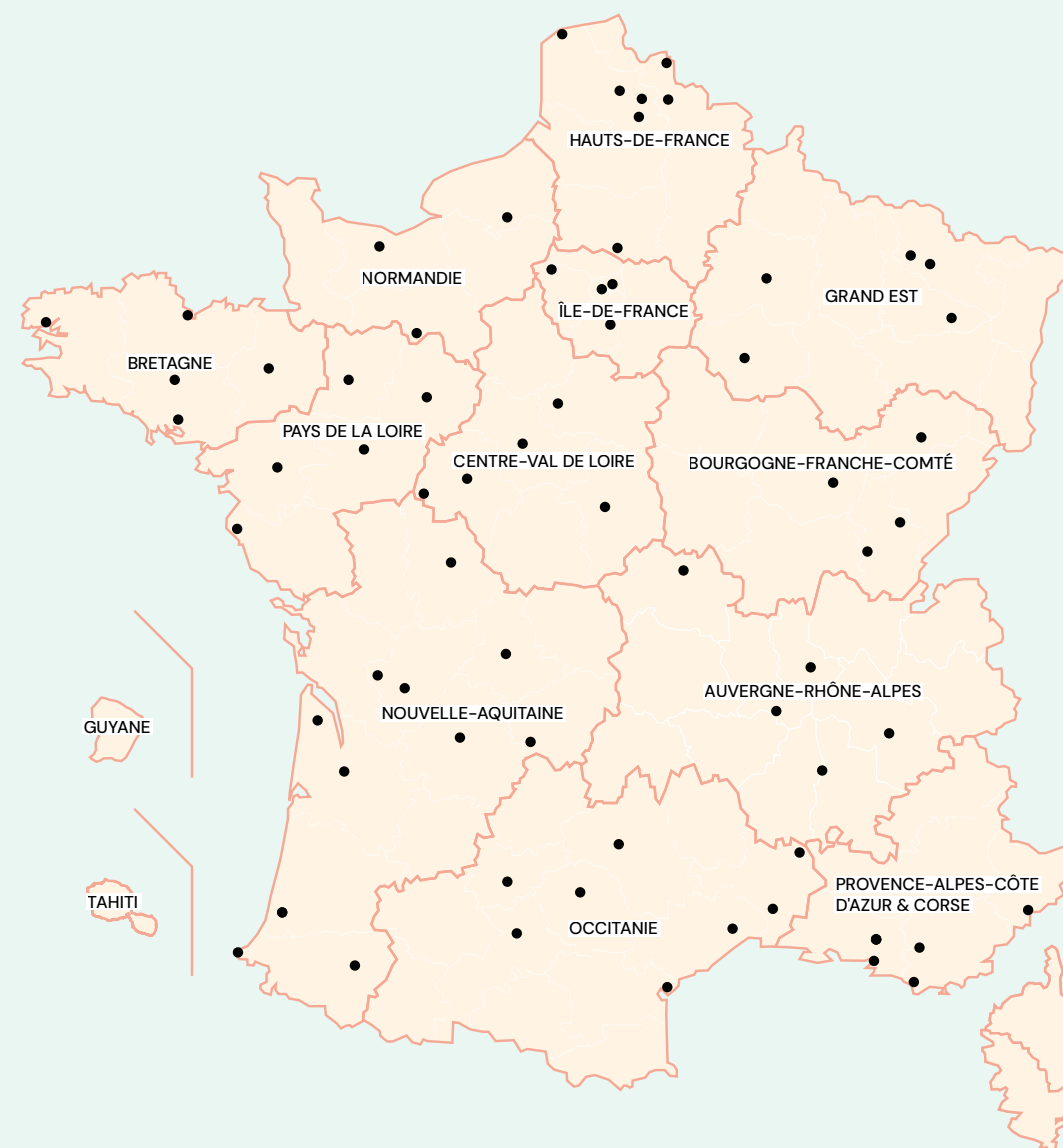


Des formations partout en France

Plus de
60 sites
de formation
répartis sur
12 régions et
en outre-mer



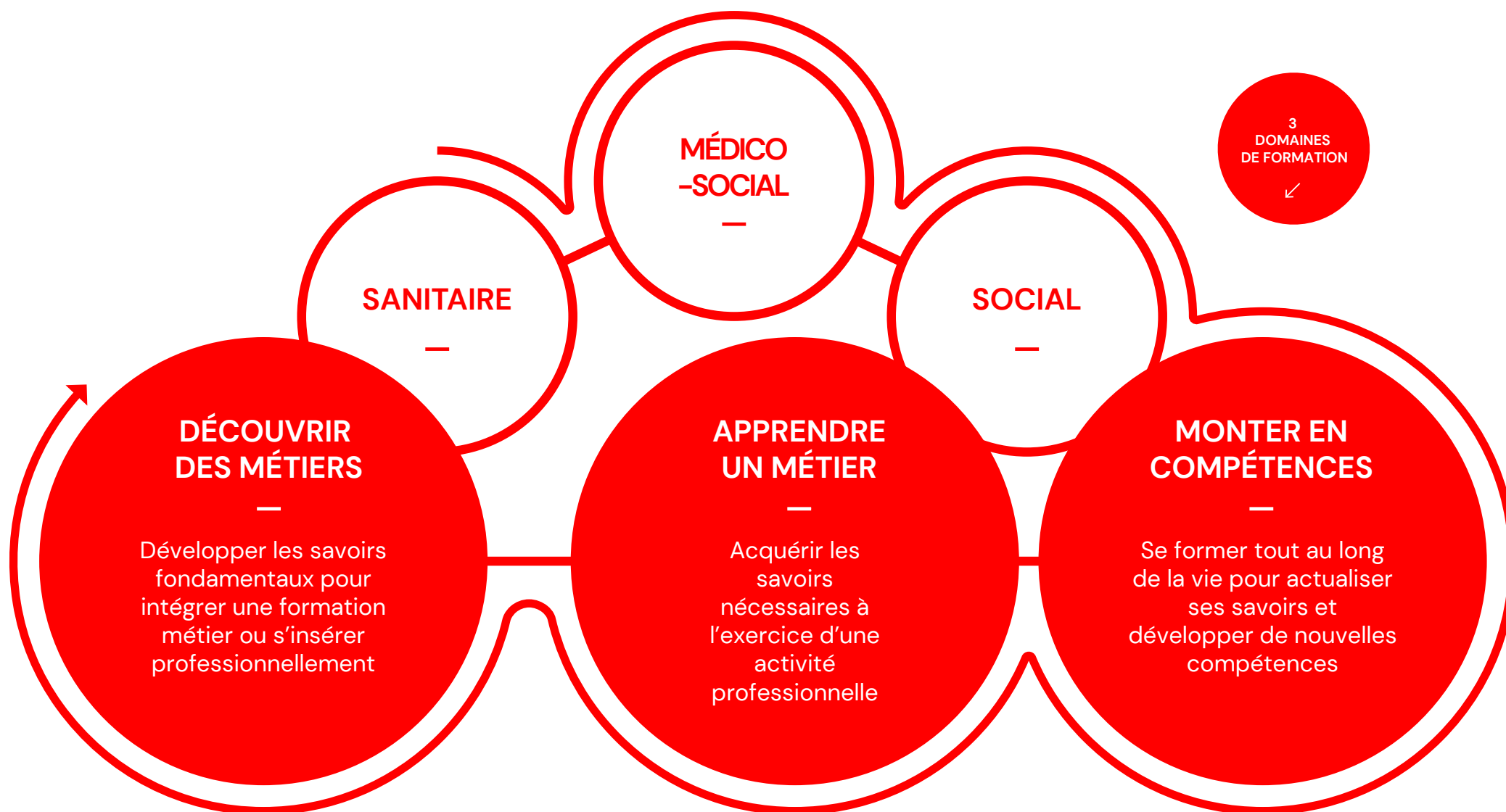
FLASHEZ-MOI



Des parcours sur-mesure

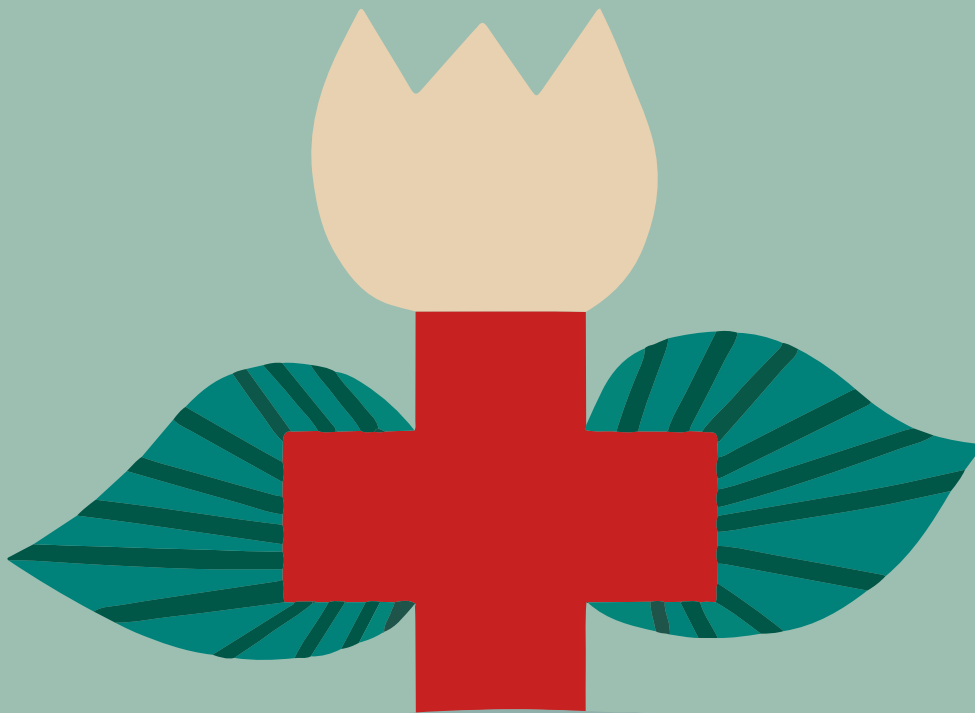
30
FORMATIONS
MÉTIERES DANS
TOUTE LA
FRANCE

3
DOMAINES
DE FORMATION





Les atouts de nos instituts en région Bretagne



UN ANCRAGE RÉGIONAL

4
sites de formation répartis
sur l'ensemble du territoire

420
partenaires accueillent nos
stagiaires

123
partenaires régionaux
accueillent nos alternants

522
apprenants formés aux
métiers du sanitaire et
social en 2022

6 516
apprenants accompagnés
dans leur montée en
compétences en 2022

DES ÉQUIPEMENTS DE POINTE

1
salle de simulation

4
salle de travaux pratiques

1
centre documentaires et
d'information

UNE PÉDAGOGIE OPTIMALE

42
formateurs présents sur
tout le territoire

8
formations accessibles via
l'alternance

UNE OUVERTURE VERS L'INTERNATIONAL

42
apprenants sont partis à
l'étranger en 2022/2023

15
partenaires dans le monde

Données mises à jour en juin 2024

Accompagnement à la réussite

Croix-Rouge Compétence s'engage dans la lutte contre le décrochage scolaire en proposant de nouveaux services à ses apprenants à travers son pôle d'accompagnement à la réussite.

Les champs d'actions du pôle :

- **Accompagnement psychologique et social** à travers la Cellule Ecoute et Soutien (CES), un dispositif mis en place afin de repérer et mieux accompagner les fragilités mais aussi d'écouter et orienter des apprenants vers les services adaptés (information sur les aides de droit commun, sollicitation des bénévoles Croix-Rouge, assistante sociale, dispositif MON PSY, permanence de psychologues sur site...).
- **Inclusion et handicap** : un référent handicap pour favoriser la prise en compte du handicap ou des besoins spécifiques en formation, au travail, en partenariat avec le CRFH et la MDPH. Une attention particulière est accordée à la mise en place d'aménagements des parcours (examens et stages), de matériel adapté, et préconisations pédagogiques.
- **Soutien pédagogique** : en soutien des formateurs de filières nous proposons de renforcer les compétences socles des apprenants en accompagnant la mise en place de méthodes de travail pour favoriser l'autonomie des apprenants..
- **Accompagnement des projets solidaires**, et développement des liens avec les autres filières de la Croix-Rouge (bénévolat, insertion, jeunesse...)
- **Mise en avant du bien être** à travers des actions autour du sport et de la santé physique et mentale (formation au PSSM)



Notre offre de préqualification

Renforcer les savoirs de base pour permettre à chacun d'accéder à l'emploi

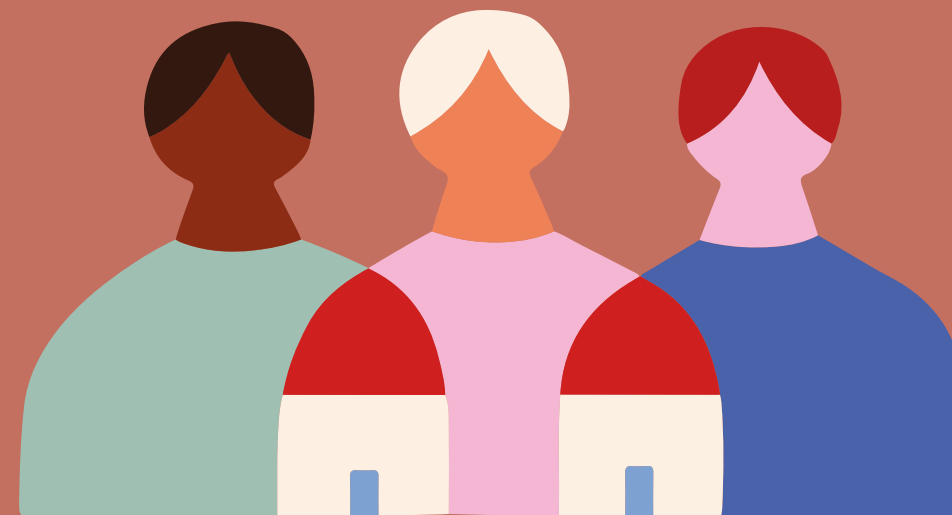
Ces formations permettent d'acquérir ou de se réapproprier les savoirs de base, d'apprendre à travailler en équipe mais aussi de s'initier à la bureautique, de travailler son projet professionnel et de découvrir des métiers.

Elles ont pour objectif de sécuriser son parcours professionnel, de développer son employabilité et de permettre une adaptation aux changements et aux évolutions des organisations du travail.

Le parcours d'accompagnement personnalisé permet aux personnes souhaitant intégrer une formation d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'infirmier ou de secrétaire médical ou médico-social d'être accompagnées dans la préparation à la sélection pour l'entrée en formation.



L'apprentissage chez Croix-Rouge Compétence



Les conditions pour devenir apprenti

- * **Avoir 17 ans révolus** à la date d'entrée en formation et **moins de 30 ans** à la date de la signature du contrat avec l'employeur
- * Il existe des exceptions à la limitation décrites dans l'article L6222-2 du Code du Travail.



Les + Croix-Rouge Compétence

- * **Une grande expertise** dans les métiers du sanitaire et du social
- * **Des formations de qualité** enseignées par des professionnels
- * **Un accompagnement individuel**, avant et jusqu'à la fin de votre contrat
- * **Des méthodes pédagogiques** basées sur l'apprentissage pratique, adaptées aux réalités du métier
- * **Un accès au réseau national** des partenaires de Croix-Rouge Compétence



Pourquoi devenir apprenti ?

- * Acquérir **une expérience professionnalisante**
- * **Être accompagné** par les équipes du centre de formation et un maître d'apprentissage
- * Trouver **un emploi plus facilement**
- * **Découvrir le quotidien** de la vie d'un établissement
- * **Bénéficier de la prise en charge** du coût de la formation
- * **Être rémunéré** pendant toute la durée de la formation

L'offre de formation en alternance dans ma région :

Brest :

aide-soignant, auxiliaire
de puériculture, infirmier,
secrétaire médical
et médico-social

Plumeliau :

ambulancier, auxiliaire
ambulancier

Rennes :

aide-soignant, auxiliaire
de puériculture, secrétaire
médical et médico-social

L'ouverture internationale au cœur de nos activités



"Cette expérience a élargi ma vision des soins infirmiers et développé mes connaissances."

Clémence C.
Apprenante Infirmière
partie en Norvège

"Je me suis enrichi professionnellement en découvrant d'autres pratiques différentes du système français."

Maud K.
Apprenante Auxiliaire de
puériculture partie en
Finlande

La mobilité vers l'international : s'ouvrir au monde

L'ouverture interculturelle constitue une dimension incontournable de notre pratique pédagogique. Notre ambition ? Former des professionnels ouverts sur le monde, adaptables, autonomes, compétents, réfléchis et porteurs des valeurs de la Croix-Rouge française.

Accompagner l'ouverture au monde

Dans le cadre du programme Erasmus+, nos apprenants ont la possibilité de bénéficier de périodes d'études et/ou de stages en milieu professionnel à l'étranger leur permettant de renforcer leurs compétences et leur employabilité.

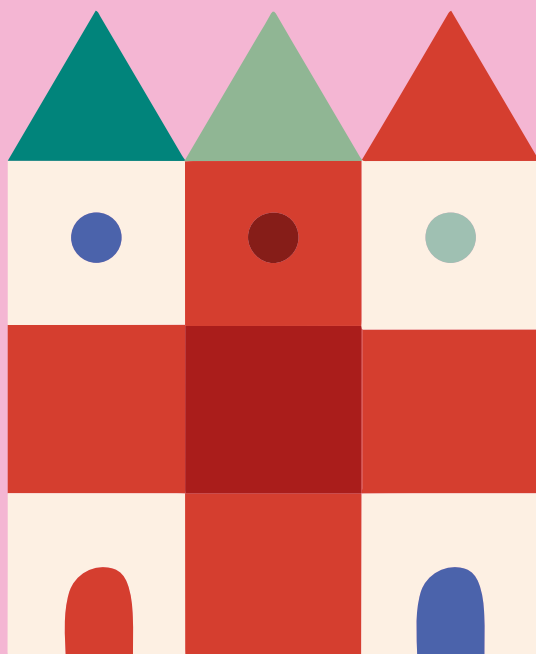
Nous encourageons les périodes de formation et missions d'enseignement pour les membres de nos équipes éducatives et personnels de formation.

Nos programmes d'études aux diplômes sanitaires et sociaux favorisent les stages de formation à l'étranger pour une ouverture à d'autres pensées, cultures et pratiques, ainsi qu'un apprentissage prospectif et collectif.

Accueillir dans nos instituts des apprenants et formateurs étrangers

Dans le cadre du programme Erasmus+ notamment, nous accueillons des étudiants et des personnels de formation européens, pour des périodes d'études, de stage, de formation ou d'enseignement. Grâce au système ECTS, les étudiants de l'enseignement supérieur bénéficient d'une reconnaissance européenne de leurs acquis de formation et les apprenants des formations infra-Bac et Bac bénéficient d'une validation des compétences.

En Bretagne, les étudiants partent principalement en Belgique, en Espagne, en Lettonie, au Togo, au Sénégal, à Madagascar, au Vietnam et au Cambodge.



Rejoignez nos équipes pédagogiques, devenez formateur Croix-Rouge Compétence !

Vous êtes formateur ou intéressé pour le devenir ? Contactez-nous pour rejoindre une de nos formations de formateurs, ou en tant que formateur dans les domaines du sanitaire, du social ou de la santé et sécurité au travail !

Nos formations courtes

Croix-Rouge Compétence accompagne votre développement professionnel tout au long de la vie

Réaliser les gestes de premiers secours sur une victime en attendant les secours, c'est lui donner 10% de chance de survie en plus.

La formation à la prévention des secours civiques de niveau 1 (PSC1) permet d'apprendre les gestes qui sauvent et d'être capable d'accomplir son rôle de citoyen sauveur !

En tant que professionnel, choisissez la formation de sauveteur secouriste du travail (SST) pour adapter vos compétences au monde de l'entreprise. Vous deviendrez acteur de la prévention dans votre lieu de travail et serez en mesure de porter secours en cas de malaise ou d'accident du travail.

En santé et sécurité au travail, les centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) Croix-Rouge Compétence forment les professionnels autour des thématiques de la prévention des risques physiques, de la sécurité incendie et de l'évacuation, du management. Des formations de formateurs sont aussi proposées.

De plus, nos centres régionaux de formation professionnelle accompagnent les professionnels du sanitaire, du social et du médico-social dans la formation tout au long de la vie autour des thématiques :

- Premiers secours
- Formateurs et tuteurs
- Prévention et gestion des risques
- Pratiques de soins
- Communication et relation d'aide
- Handicap
- Personnes âgées
- Travail social
- Petite enfance





Ils nous font confiance

Ils nous accompagnent



Ils accueillent nos apprenants en stage et en apprentissage



Ils collaborent avec nous sur des sujets pédagogiques



Nos actions avec les acteurs de l'emploi

Nous sommes en lien régulier avec les différents acteurs de l'emploi afin de développer ensemble :

- la connaissance des acteurs de nos métiers et des parcours de formation pouvant être proposés (animations de table ronde, invitations sur site pour favoriser les échanges, petits déjeuners de présentations, webinaires ...)
- l'animation d'informations collectives destinées à "sourcer" les candidats
- l'organisation de jobs dating favorisant la mise en relation entre nos candidats et les employeurs

Nos actions avec la Croix-Rouge française

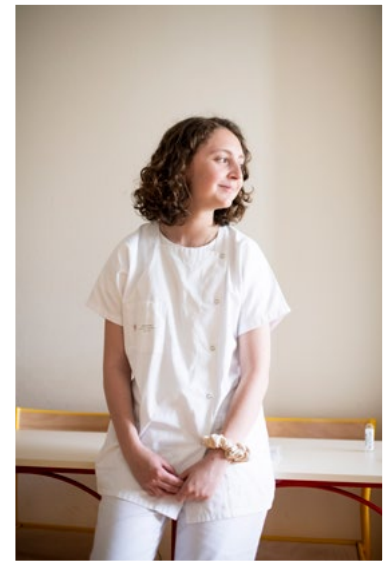
Croix-Rouge Compétence Bretagne entretient des relations permanentes avec les autres composantes de la Croix-Rouge française présentes sur le territoire.

Ainsi des actions communes de solidarité sont réalisées, des échanges de bonnes pratiques et la participation aux opérations d'urgences. Les établissements Croix-Rouge sont des terrains de stage pour nos étudiants et bénéficient également de l'outil de formation professionnelle permettant la montée en compétence des salariés.

Nos actions avec nos partenaires pédagogiques

Université de Bretagne Occidentale

Avec ses partenaires pédagogiques Croix-Rouge Compétence Bretagne expérimente les cursus Pass et Las vers les métiers de la santé.





Isabelle ESNAULT
Directrice régionale
Croix-Rouge Compétence
Bretagne et Pays de la Loire



Romy POTY
Directrice IFSI IFAS IFAP SMMS
Brest
IFA Plumeliau



Arnaud TESSIER
Directeur Centre Régional de
Formation Professionnelle



Priscilla ROGER COUSIN
Directrice IFAS IFAP SMMS
Rennes

Engagés à vos côtés

Du personnel d'accueil aux directeurs d'établissement, vous pourrez compter sur une équipe soudée pour vous accompagner tout au long de votre formation. Et avec 32 intervenants professionnels, les portes de la réussite vous sont grandes ouvertes !



Vous former au plus près de chez vous

Aide-soignant

Assistant de soin
en gériatrie

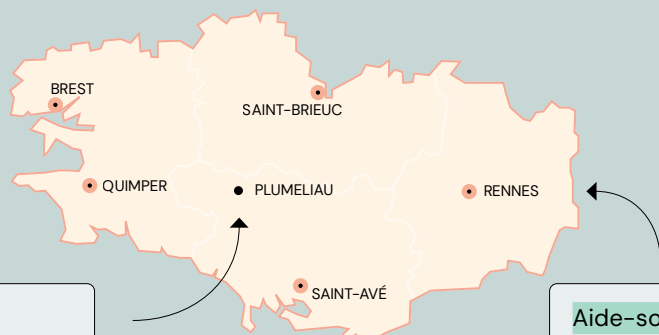
Auxiliaire de puériculture

Brancardier

Infirmier coordinateur

Infirmier

Secrétaire médical
et médico-social



Ambulancier

Auxiliaire ambulancier

Aide-soignant

Assistant de soins
en gériatrie

Auxiliaire de puériculture

Brancardier

Infirmier coordinateur

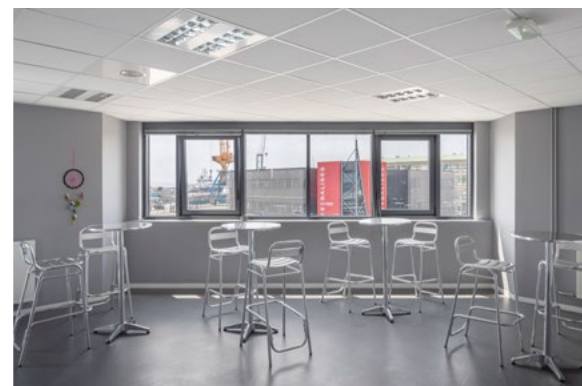
Secrétaire médical
et médico-social

Brancardier

Infirmier coordinateur

Région
Bretagne

● Centre Régional de Formation Professionnelle
■ Accessible en alternance





Lot: 3 A282
Exp: 03/2024

CHLORURE DE

RÉGION
BRETAGNE

Formations

01. Aide-soignant
02. Ambulancier
03. Assistant de soins
en gérontologie
04. Auxiliaire de puériculture
05. Brancardier
06. Infirmier coordinateur
07. Infirmier
08. Secrétaire médical
et médico-social



Aide-soignant

Acteur du parcours de soins

🕒 **DURÉE**
44 semaines
18 mois en alternance

🎓 **TITRE**
Diplôme d'État

📖 **NIVEAU**
Niveau 4
Équivalent Bac

📁 **VOIE D'ACCÈS**

- Formation initiale
- Alternance
- Formation continue
- VAE
- Parcours d'équivalence

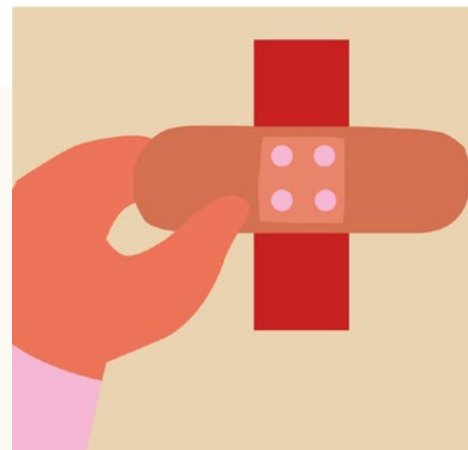
🕒 **RYTHME INITIAL**

- Cours : 770 heures
- Stages : 770 heures

L'aide-soignant collabore avec l'infirmier et dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, et dispense des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Dans quel milieu travaille-t-il ?

L'aide-soignant peut travailler dans différentes structures médicales, médico-sociales ou sociales. Il peut ainsi exercer au sein d'un hôpital ou d'une clinique, d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), d'une structure d'hébergement spécialisé. Il peut aussi exercer à domicile dans un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ou au sein d'un service d'hospitalisation à domicile (HAD).



PUBLIC

- Jeune en poursuite d'études
- Professionnel du sanitaire et social
- Professionnel en reconversion
- Demandeur d'emploi

PRÉREQUIS

- Avoir au moins 17 ans
- Certificat médical d'absence de contre-indications à la profession d'aide-soignant
- Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

SÉLECTION

Étude de dossier et entretien

COMPÉTENCES

- Accompagner et soigner la personne dans les activités de sa vie sociale
- Évaluer l'état clinique de la personne et mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration
- Informer et accompagner les personnes et leur entourage, les professionnels et les apprenants
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter des informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques



JE CANDIDATE



Ambulancier

Transport sanitaire

 **DURÉE**
1 an en alternance
6 mois en formation
en continue

 **TITRE**
Diplôme d'État

 **NIVEAU**
Niveau 3
Équivalent CAP, BEP

 **VOIE D'ACCÈS**

- Formation initiale
- Alternance
- Formation continue
- Parcours d'équivalence

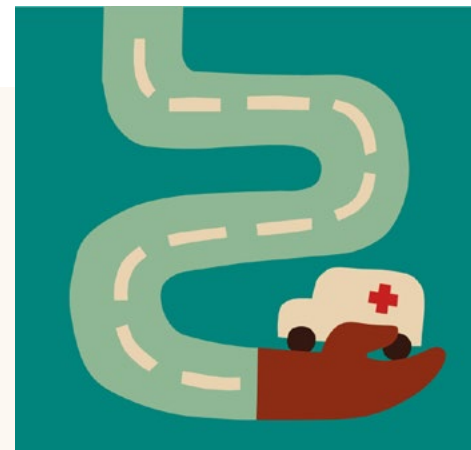
 **RYTHME INITIAL**

- Cours : 556 heures
- Stages : 245 heures

L'ambulancier est un professionnel de santé et du transport sanitaire. Au sein de la chaîne de soins ou de santé, l'ambulancier assure la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention. Il peut également exercer des activités relatives au transport de produits sanguins labiles, d'organes, ou au transport d'équipes de transplantations. En cas d'état d'urgence sanitaire déclaré ou dans le cadre d'un déclenchement de plans sanitaires, l'ambulancier peut être conduit à réaliser des actes de soin dans son domaine de compétences.

Dans quel milieu travaille-t-il ?

Il exerce son activité au sein d'entreprises de transport sanitaire, d'établissements de soins (centre hospitalier, clinique...), de services spécialisés d'urgence, en collaboration avec une équipe pluriprofessionnelle (médecins, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes ou tout autre professionnel de santé).



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Professionnel du sanitaire et social
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS

- Maîtrise écrite et orale du français
- Détention du permis B + 3 ans de pratique ou 2 ans si conduite accompagnée
- Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance
- Certificat médical d'absence de contre-indications à la profession d'ambulancier
- Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

SÉLECTION

Étude de dossier et entretien

COMPÉTENCES

- Prendre soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
- Réaliser un recueil de données cliniques et mettre en œuvre des soins adaptés à l'état du patient, notamment ceux relevant de l'urgence
- Transporter le patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
- Entretenir le matériel et installer le véhicule de manière adaptée au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention
- Travailler en équipe et traiter des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité et à la gestion des risques



JE CANDIDATE



Assistant de soins en gériatrie

Soutenir les personnes âgées

🕒 **DURÉE**
20 jours

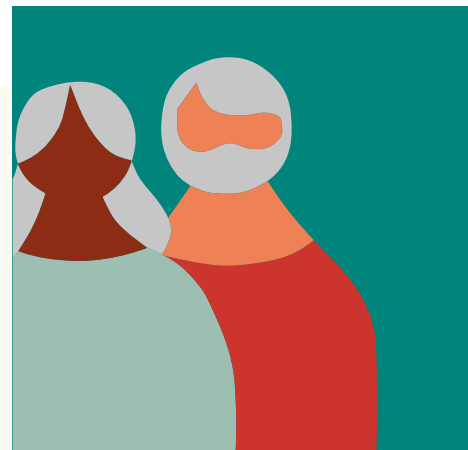
📅 **VOIE D'ACCÈS**
Formation continue

🕒 **RYTHME INITIAL**
Cours : 140 heures

L'assistant de soins en gériatrie intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques. Il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de soins individualisés. Il contribue à l'évaluation des besoins, à la surveillance, à la prévention des complications et au soutien des personnes accompagnées. Il leur propose un accompagnement de soins et d'activités adaptés à leurs habitudes de vie, leurs rythmes et leurs choix.

Dans quel milieu travaille-t-il ?

L'assistant de soins en gériatrie peut exercer en établissement d'hébergement, en unités spécifiques comme les pôles d'activités et de soins adaptés, ou au domicile des personnes.



PUBLIC

Professionnel du sanitaire et médico-social

PRÉREQUIS

- Être titulaire du diplôme d'aide-soignant ou d'accompagnant éducatif et social (ancien aide médico-psychologique et auxiliaire de vie sociale)
- Être en situation d'emploi effectif auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées

SÉLECTION

Aucune

COMPÉTENCES

- Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie
- Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, les ergothérapeutes et les psychologues
- Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées



JE CANDIDATE



Auxiliaire de puériculture

Participer au développement d'enfants et
adolescents de 0 à 18 ans

🕒 **DURÉE**
44 semaines
16 mois en
apprentissage

🎓 **TITRE**
Diplôme d'État

📖 **NIVEAU**
Niveau 4
Équivalent Bac

📋 **VOIE D'ACCÈS**

- Formation initiale
- Formation continue
- Parcours d'équivalence
- Alternance
- VAE

🕒 **RYTHME INITIAL**

- Cours : 770 heures
- Stages : 770 heures

L'auxiliaire de puériculture collabore avec l'infirmier et réalise des activités d'éveil et des soins adaptés à l'évolution de l'état clinique visant au bien-être, à l'autonomie et au développement de l'enfant. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité, les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

Dans quel milieu travaille-t-il ?

L'auxiliaire de puériculture peut travailler au sein d'un hôpital ou d'une clinique, dans les services de maternité, de néonatalogie et de pédiatrie. Il peut travailler dans des établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans : les crèches et les haltes-garderies. Il peut aussi exercer dans les services de l'aide sociale à l'enfance ou au sein de structures accueillant des enfants porteurs de handicap.



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Jeune en poursuite d'études
- Professionnel du sanitaire et social
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS

Avoir au moins 17 ans

SÉLECTION

Étude de dossier, entretien

COMPÉTENCES

- Accompagner et soigner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
- Évaluer l'état clinique et mettre en œuvre des soins adaptés en collaboration
- Informer et accompagner des personnes et leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne et les matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et traiter les informations liées aux activités de soins, à la qualité et à la gestion des risques



JE CANDIDATE



Brancardier

Prendre en charge et accompagner
les patients

 **DURÉE**
20 jours

 **TITRE**
RNCP 36077

 **NIVEAU**
Niveau 3
Équivalent CAP, BEP

 **VOIE D'ACCÈS**

- Formation continue
- VAE

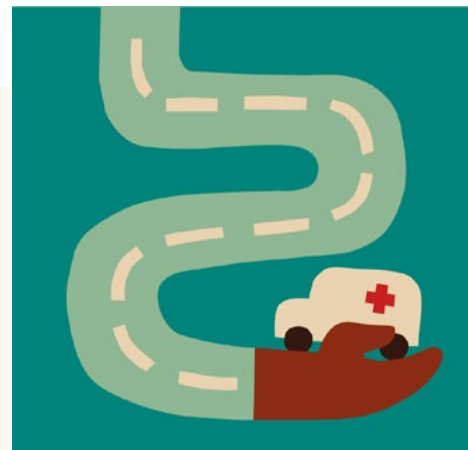
 **RYTHME INITIAL**

- Cours : 70 heures
- Stages : 70 heures

Le brancardier accompagne les patients vers leurs lieux de consultation ou d'intervention. Il organise et planifie les transports, en assurant confort et sécurité, tout en respectant les règles d'hygiène. Il collabore avec différents services pour garantir une prise en charge continue des patients. Après les transports, il s'occupe du linge et du matériel. Il peut aussi préparer le matériel pour les blocs opératoires et transporter des médicaments, des produits sanguins et des organes.

Dans quel milieu travaille-t-il ?

Le brancardier peut travailler au sein d'un centre hospitalier ou d'une clinique, d'un centre de soins de suite et de réadaptation ou d'un établissement d'accueil et de soins. Il peut aussi exercer au sein d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA) ou d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).



PUBLIC
Tout public sans condition
de diplôme

PRÉREQUIS

- Maîtrise écrite et orale du français
- Certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation pour les professionnels de santé

SÉLECTION
Entretien oral

 **COMPÉTENCES**

- Brancarder des patients
- Organisation des transferts patients, gestion du matériel et des accessoires, et transport complémentaires.



JE CANDIDATE



Infirmier coordinateur (IDEC)

Organiser les soins

🕒 **DURÉE**
21 jours

📄 **TITRE**
RNCP 34963

📖 **NIVEAU**
Niveau 6
Équivalent Bac+4

📁 **VOIE D'ACCÈS**
• Formation continue
• VAE

🕒 **RYTHME INITIAL**
• Cours : 147 heures
• Stages : 70 heures
(si le stagiaire n'est pas déjà en fonction d'IDEC)

Le coordonnateur de parcours d'accompagnement et de soins est positionné au sein d'un réseau d'acteurs internes et externes, il exerce la fonction de coordination afin d'assurer la continuité et la qualité du parcours d'un patient, depuis le début de la prise en soin par la structure, jusqu'à la fin de celle-ci. Il se situe dans l'accompagnement et la formation des équipes de soins et des équipes d'animation et d'accompagnement, auprès desquelles il exerce une fonction hiérarchique.

Dans quel milieu travaille-t-il ?

Il exerce ses fonctions au sein d'établissements, services et plateformes privées, publiques ou associatives, des secteurs sanitaire et médico-social et ancre son action dans un territoire.

Il peut exercer au sein d'établissements accueillant des enfants, adultes ou personnes âgées en situation de dépendance et/ou malades et/ou en situation de handicap ponctuelle ou durable.



PUBLIC
Professionnel du sanitaire

PRÉREQUIS
Être infirmier titulaire du diplôme d'État depuis au moins 2 ans

SÉLECTION
Étude de dossier et entretien

🏆 **COMPÉTENCES**

- Être titulaire du Diplôme d'État Infirmier depuis au minimum 2 ans
- Justifier d'un exercice professionnel de 2 ans minimum au cours des 5 dernières années en tant qu'Infirmier ou en tant qu'Infirmier Coordinateur ou Cadre de Santé
- Les ressortissants de la communauté européenne doivent posséder une autorisation d'exercice du métier d'infirmier en France



JE CANDIDATE



Infirmier

Soigner et accompagner les patients

 **DURÉE**
3 ans

 **TITRE**
Diplôme d'État
Grade de Licence

 **NIVEAU**
Niveau 6
Équivalent Bac + 3

 **VOIE D'ACCÈS**

- **Alternance**
- **Formation continue**
- **Formation initiale**

 **RYTHME INITIAL**

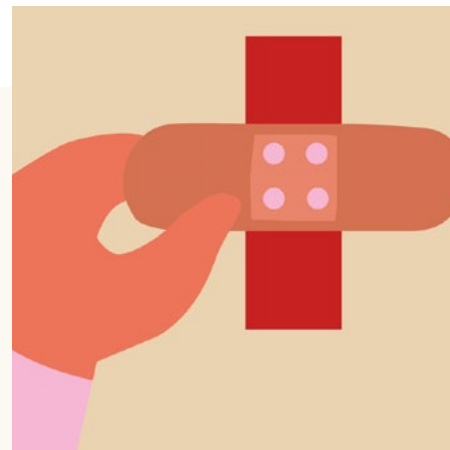
- **Cours : 2100 heures**
- **Stages : 2100 heures**
- **900h de travail personnel**

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation, à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

Dans quel milieu travaille-t-il ?

Il peut exercer au sein de structures publiques ou privées ou à son propre compte en tant qu'infirmier libéral. Il évolue dans le cadre d'une équipe pluriprofessionnelle, en autonomie et en collaboration.

À noter : seuls les infirmiers ayant exercé au minimum 2 ans en milieu hospitalier ont le droit d'ouvrir un cabinet libéral.



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Jeune en poursuite d'études
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS

- Avoir au moins 17 ans
- Bac ou diplôme niveau 4
- Formation continue : au moins 3 ans de cotisations sociales
- Titulaire du DE Aide-soignant ou Auxiliaire de puériculture + 3 ans de cotisations sociales

SÉLECTION

- Parcoursup
- Entretien et épreuve écrite pour les candidats relevant de la Formation professionnelle continue

COMPÉTENCES

- Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- Mettre en oeuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- Initier et mettre en oeuvre des soins éducatifs et préventifs
- Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- Organiser et coordonner des interventions soignantes
- Informer, former des professionnels et des personnes en formation



JE CANDIDATE



Secrétaire médical et médico-social

Accueillir les patients et gérer l'administratif

🕒 **DURÉE**
24 semaines

📖 **TITRE**
Titre RNCP

📋 **NIVEAU**
Niveau 4
Équivalent Bac

📅 **VOIE D'ACCÈS**

- Formation initiale
- Alternance
- Formation continue
- VAE
- Parcours d'équivalence

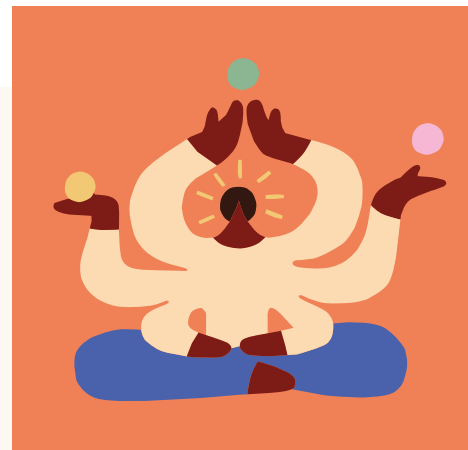
🕒 **RYTHME INITIAL**

- Cours : 497 heures
- Stages : 350 heures

Le secrétaire médical et médico-social a un rôle d'accueil des patients, des usagers et de leurs familles. Il est amené à recueillir des informations en vue de leur orientation ou de leur prise en soin au sein de l'établissement. Il participe à la coordination du parcours de l'utilisateur et maintient un lien entre celui-ci et les différents professionnels impliqués. Il assure la gestion administrative des dossiers des personnes et réalise les activités liées à la gestion du secrétariat. Il peut collaborer à la réflexion et à la mise en œuvre de projets internes au service.

Dans quel milieu travaille-t-il ?

Le secrétaire médical et médico-social peut travailler au sein d'un hôpital ou d'une clinique. Il peut travailler dans un laboratoire d'analyses médicales ou un centre de radiologie et imagerie. Il peut aussi exercer dans des centres de santé ou au sein d'un cabinet médical en ville.



PUBLIC

- Demandeur d'emploi
- Jeune en poursuite d'études
- Professionnel du sanitaire et social
- Professionnel en reconversion

PRÉREQUIS

Maîtrise écrite et orale du français

SÉLECTION

Étude de dossier et entretien

COMPÉTENCES

- Accueillir et assurer la coordination du parcours de soin des usagers
- Réaliser l'activité de secrétariat
- Contribuer à la réalisation et à la mise en œuvre de projets



JE CANDIDATE





À bientôt sur
notre site
Compétence.
Croix-Rouge.fr

CRÉDITS

Photographie
Cyrille Lallement
Gaëlle Magder – Atelier Diptik
Flore-Aël Surun – Tendance Floue
Joan Bardeletti
Julie Bourges

Illustration
Anna Kövecses



COMPÉTENCE
.CROIX-ROUGE
.FR

 /SCHOOL/CROIX-ROUGE-COMPÉTENCE/
MYCOMPANY/

NOS SITES DE
FORMATION :

460 rue Jurien de la
Gravière
29200 Brest

2 rue des Frères
Montgolfier
56890 Saint-Avé

10 rue André et
Yvonne Meynier
35000 Rennes

Plumeliau
5 Zone artisanale de
Port-Arthur 1
56930 Plumeliau-
Bieuzy